



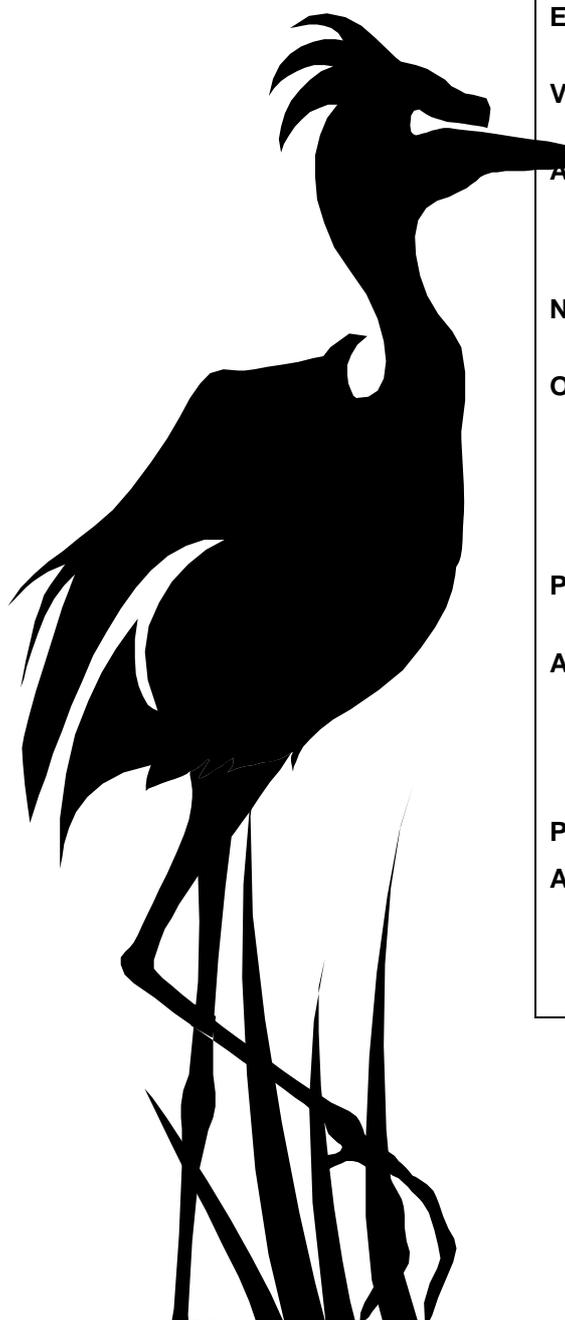
Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË
P.P
1030 BRUXELLES 3
P003388

- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N° 108 - Hiver 2013 – Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
LE PROJET WALCKIERS A NOUVEAU A L'ENQUETE PUBLIQUE !.....	3
VIE DE LA CEBE	5
L'EXCURSION EN ZÉLANDE : UNE JOURNÉE À NE PAS MANQUER !.....	5
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	6
LA BOTANIQUE DES RUES (6) - LA BOURSE-À-PASTEUR COMMUNE ET SES GRAINES CARNIVORES.....	6
HUMEURS : EST-CE AINSI QUE LES HOMMES VIVENT ?.....	8
NOS SITES	10
BAGUAGE D'OISEAUX A L'HOF TER MUSSCHEN.....	10
OBSERVATIONS	12
VLOEIVLEK LIEVEHEERSBEESTJE IN WALCKIERS / LA COCCINELLE ROSE AU WALCKIERS.....	12
Vlieg zoekt waterval / MOUCHE CHERCHE CASCADE.....	13
PLATAANTIJGER / TIGRE DU PLATANE.....	13
NIEUWE GALLEN OP EIK / NOUVELLES GALLES SUR CHÊNE.....	14
PATRIMOINE	15
LE PAIN LE MIEUX LEVE DEPUIS 1943 !.....	15
ACTIONS	16
UN NOUVEAU CHEMIN AU MOERASKE.....	16
SATISFAITS !.....	18
UNE PRÉSENCE DANS LE WALCKIERS.....	19
L'ASEPRE A FÊTÉ SES 40 ANS !.....	20
PRODUITS & PUBLICATIONS	21
AGENDA	22
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	22
COTISATIONS ET DONNS.....	23
DATES.....	24



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmannsstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske

Hof ter Musschen

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestion



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Durant

0479 / 904 879

michel.mejg.durant@belgacom.net

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2012.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





Editorial

Le projet Walckiers à nouveau à l'enquête publique !

par Jean-Philippe Coppée

Il y a parfois des hasards de calendrier qui laissent pantois. A la CEBE, nous ne tenons pas à la jouer « café du commerce », nous vous laisserons donc seuls juges. Mais nous parions quand même que vous serez également surpris par tant de coïncidences !

Acte I : Bruxelles-ville - 29 novembre 2013 :

Une nouvelle étape est franchie dans l'histoire de l'urbanisme bruxellois : l'arrêté officialisant la dernière version du PRAS « dit démographique » est publié au Moniteur belge.

Élaboré afin de rénover les plans de secteur et de mettre en œuvre la compétence régionale permettant de définir l'affectation du sol (à savoir la destination à des fins d'utilisation humaine d'un territoire donné), le PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol) fut voté pour la première fois le 3 mai 2001.

Presque 10 ans plus tard, l'arrêté du Gouvernement régional du 20 janvier 2011 initiait la procédure de modification partielle du plan régional d'affectation du sol de 2001. Cette révision plus connue sous le nom de « PRAS démographique » a fait l'objet d'un numéro de ce bulletin (cf. EDM 102 – juin 2012 – NB : tous les anciens numéros de l'EDM sont disponibles sur notre site www.cebe.be (onglet publications)).

Ce projet de modification partielle du PRAS a fait l'objet d'études (notamment de la part des administrations concernées), celles-ci ayant été compilées dans le rapport sur les incidences environnementales (ou RIE). L'ensemble a été soumis à l'enquête publique du 15 mai au 13 juillet 2012 dans toutes les communes de la Région. Sur base des réclamations et des avis, la Commission Régionale de Développement (CRD) a rendu son propre avis sur le projet le 29 octobre 2012. L'adoption du texte a été réalisée le 3 mai 2013, rappelez-vous, c'était lors du départ de M. Charles Picqué qui quittait le siège de Ministre-Président, occupé pendant 19 ans. Après cette adoption par le parlement bruxellois, le texte a été soumis à l'avis du Conseil d'État pour finalement être publié officiellement ce 29 novembre 2013 au Moniteur.

Durant l'enquête publique, une mobilisation importante s'est fait jour (on parle de 425 courriers et de 2228 demandes spécifiques émanant des communes, des administrations, des particuliers, des associations, etc). En tant que lecteur de l'EDM, nous vous avons d'ailleurs invité à intervenir vous-même dans cette enquête (cf. EDM 102 – juin 2012).

La CEBE, dans un avis circonstancié, mentionne son désaccord partiel ou total sur certains points, dont la modification de la prescription n°11 relative aux Zones Vertes de Haute Valeur Biologique (ZVHVB). Elle met en évidence certaines lacunes et approximations dans l'étude et notamment le fait que la modification proposée n'a pas de fondement légal et qu'elle est donc nulle et non avenue.

Deux avis, et non des moindres, seront ensuite remis dans le même sens. Il s'agit de l'avis de la Commission Régionale de Développement (CRD) (cf. EDM 104 – décembre 2012) et la section de législation du Conseil d'État !

Force est de constater que le Gouvernement Régional n'en tient que très peu compte, comme le démontre le « considérant » extrait de l'arrêté du 2 mai 2013, publié ce 29 novembre, que nous reprenons ci-dessous :

« Considérant que la section de législation du Conseil d'Etat partage l'avis de la CRD et de ceux des réclamants qui estiment que la modification de la prescription 11 ne peut pas être rattachée aux considérations qui ont justifié l'adoption de l'arrêté d'ouverture de la procédure de modification partielle du PRAS;

Que toutefois la section de législation affirme que la volonté de clarifier le libellé de la disposition sans en affecter le fond sort du cadre posé par l'arrêté du 20 janvier 2011, sans expliquer plus en détails les raisons qui la conduisent à poser ce constat;

Que le Gouvernement ne partage pas ce point de vue (...) ».

Le Gouvernement régional amende néanmoins quelque peu sa copie initiale. Dans l'arrêté tel que publié, la prescription n°11 relative aux ZVHVB devient :

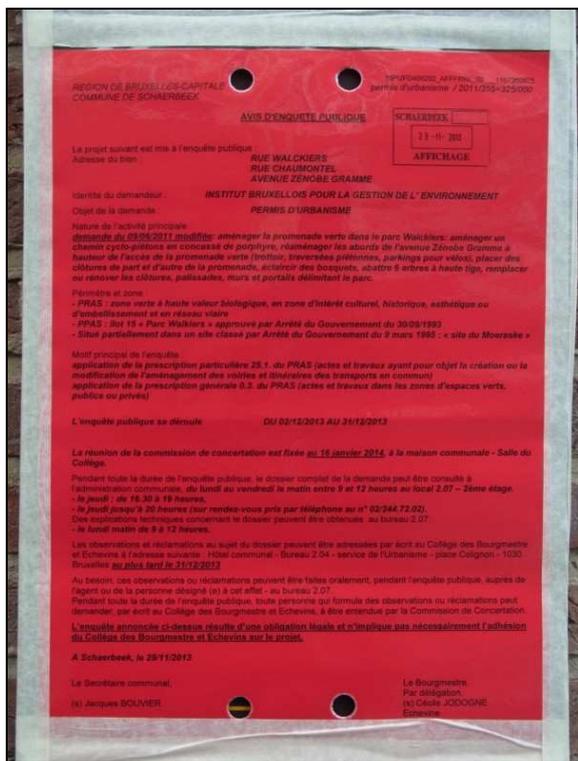
« Ces zones sont destinées à la conservation et à la régénération du milieu naturel de haute valeur biologique en ce qu'il abrite des espèces animales et végétales rares ou qu'il présente une diversité biologique importante. Ne peuvent être autorisés que les actes et travaux nécessaires à la protection active ou passive du milieu naturel ou des espèces (texte du PRAS 2001), ainsi qu'à la réalisation du maillage vert (ajout proposé lors de l'enquête publique 2012), à la condition, dans ce dernier cas, que les actes et travaux soient compatibles avec la destination de la zone (ajout publication 29/11/2013) ».

Que faut-il penser de cette modification ?

Objectivement, la dernière proposition restreint l'impact de la modification initiale, mais a-t-on toutes les garanties de sa bonne application ? En effet, tous les dossiers de demande ne sont pas nécessairement soumis à enquête publique. Qui les vérifiera ? Que penser lorsque le demandeur est également le responsable de l'étude des incidences comme ce fut le cas pour le dossier de l'aménagement du Walckiers où Bruxelles-Environnement – IBGE était à la fois juge et partie dans le dossier ?

Acte II : Schaerbeek – même jour que la publication du PRAS démographique :

La liste des projets soumis à enquête publique est mise à jour sur le site internet de la commune de Schaerbeek. Autour du Walckiers, de nouvelles affiches rouges font leur apparition. Elles annoncent que le projet d'aménagement du Walckiers a été revu et qu'il est remis en selle.



Walckiers : les affiches rouges de sinistre mémoire sont de retour (MOE – novembre 2013)
Bart Hanssens © 2013 CEBE-MOB

Activons notre machine à remonter le temps et revenons justement quelque peu sur ce dossier précis.

En 2011, Bruxelles-Environnement – IBGE introduit un dossier auprès de l'administration régionale afin de réaménager le Walckiers. Il s'agit là d'un « vieux » projet qui se décide enfin à sortir officiellement. Sa présence dans les cartons est évidente comme en témoigne p.ex. la réalisation d'un chemin en dur, rue du château à Evere et qui s'arrête juste « sur le Walckiers » (cf. EDM 88 – décembre 2008).

Le projet envisagé sur le Walckiers est gigantesque, tant au niveau des montants avancés (près de 2 millions d'euros) que des dégâts pour le site (un charroi d'un millier de camions, des milliers de m³ déplacés, 113 arbres abattus, des plantations d'espèces exotiques, etc) (cf. EDM 99 - sept-oct 2011 & EDM 100 – décembre 2011) et tout cela en ZVHVB.

L'enquête publique se déroule (2x) en automne 2011 et la commission de concertation se tient à Schaerbeek le 23/01/2012 (cf. EDM 101 – mars 2012).

Nous avons émis l'avis, objectif et difficilement attaquant, que les travaux envisagés dans ce permis n'étaient pas conformes car non « nécessaires à la protection active ou passive du milieu naturel ou des espèces », le site étant en ZVHVB et donc obligation de respecter la prescription n°11.

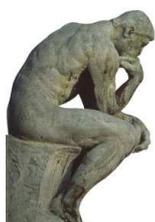
Maintenant, avec la nouvelle prescription n°11 publiée le 29 novembre (bien que, pour rappel, la CRD et la section législation du Conseil d'État aient estimé son caractère illégal), notre argument initial pourrait peut-être avoir du plomb dans l'aile.

Incroyable, à croire que le demandeur attendait cette modification de la prescription 11, éminemment plus « favorable », pour introduire un nouveau dossier pour le Walckiers, et ce après 2 ans de silence !

Nous vous avons prévenus, il y a de ces hasards de calendrier plus que surprenants !

Décidément, nous qui pensions pouvoir vous souhaiter une année 2014 calme et reposante sur le terrain de la défense de l'environnement bruxellois, nous devons probablement revoir notre copie... et déjà nous remobiliser en cette fin d'année 2013.

Malgré tout, chères lectrices et chers lecteurs, nous tenons à vous présenter tous nos vœux de bonne et heureuse année 2014 !



Rien dans ce monde n'arrive par hasard.

Paulo Coelho (Ecrivain brésilien, 1947 -)



Vie de la CEBE

L'excursion en Zélande : une journée à ne pas manquer !

par Michel Moreels

C'est fou ce que le temps passe vite. Nous revoilà déjà à vous parler d'une des grandes « classiques » de la CEBE, à savoir l'excursion ornithologique en Zélande.

Toujours fixée durant l'hiver, elle se déroulera le 19 janvier 2014.

En effet, beaucoup d'espèces d'oiseaux d'eau préfèrent affronter ensemble la mauvaise saison. Pour cela, ils se rassemblent dans des zones protégées (notamment des froids et tempêtes) et assurant une certaine subsistance (tels que marais, plans d'eau, estuaires).

La Zélande offre toutes ces conditions. Attrait encore renforcé depuis que les autorités néerlandaises ont mis en place un programme ambitieux de conversion de certaines terres agricoles en zones spécifiques d'accueil pour l'avifaune.

Ce qui ne gêne rien, c'est que la Zélande est toute proche. La zone que nous vous invitons à prospecter à la recherche de nos amis les oiseaux n'est qu'à 150 km environ de Bruxelles... et nous comptons y aller en car ! L'itinéraire précis ne sera fixé qu'en dernière minute afin de tenir compte d'éventuelles observations intéressantes qui pourraient nous être communiquées par des ornithologues hollandais. De toutes manières, on essaie généralement d'inclure au moins un site qui n'a pas été visité lors de l'année précédente.

Programme de la journée :

Cette excursion est principalement à caractère ornithologique.

Selon les circonstances quelques explications pourront aussi être données quant aux algues, invertébrés marins et mollusques rencontrés.

D'habitude, les phoques veau marin et gris font aussi partie des bonnes surprises de notre journée.

Les observations se font généralement des abords immédiats du car (on marche relativement peu, jamais plus d'une heure, périodes d'observation incluses).

Informations pratiques :

Départ : 7h30 précises à l'Eglise Saint-Vincent à Evere.

Retour : prévu au même endroit aux alentours de 19h.

Inscription (clôture le 14/01/2014) par téléphone au

02/460 38 54 (en soirée) ou par mail à michel.moreels57@hotmail.be



*Bécasseau variable (Nieuwvliet (NL) – avril 2013)
Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB*

Le prix du voyage est fixé à : € 20 pour les adultes et € 10 pour les moins de 12 ans.

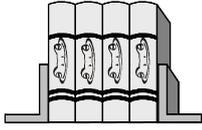
Paiement à effectuer sur le compte BE19-0015-1170-7412 (BIC:GEBABEBB) de la CEBE avec la mention : Zélande 19/01/2014. Seuls les paiements seront pris en compte pour l'attribution des places.

A emporter :

- Pique-nique.
- Chaussures de marche ou bottes (n'oubliez pas les bonnes chaussettes !).
- Vêtements protégeant de la pluie, du vent et du froid.
- Jumelles (**in-dis-pen-sa-bles !**).
- Votre bonne humeur légendaire.

La CEBE offre l'apéritif !

Le pique-nique se prend dans un établissement où il est obligatoire de consommer (boissons p.ex. mais il y a aussi possibilité d'y commander du potage ou des plats rapides).



Articles – Mini-dossiers

La botanique des rues (6) - La bourse-à-pasteur commune et ses graines carnivores

par Anne-Marie Paelinck

Sa présence en Région bruxelloise...

La bourse-à-pasteur commune, *Capsella bursa-pastoris*, est **très répandue** dans la Région bruxelloise. Elle est toutefois absente dans des endroits fortement ombragés de la forêt de Soignes. Elle affectionne les sols riches en nitrates, secs à humides. Nos trottoirs enrichis par les déchets laissés par les passants, leurs animaux... lui offrent ces conditions d'hébergement. Nous l'observons entre les dalles du trottoir, au pied des arbres et des maisons, dans les pelouses, les massifs de fleurs, sur les vieux murs... Cette plante discrète est une **pionnière** de la végétation nitrophile.

Son nom : bourse-à-pasteur commune, *Capsella bursa-pastoris*

Capsella est un diminutif du latin *capsa*, *capsula*, petite boîte, cassette. Plate comme une bourse de pasteur ?

Sa famille

Elle appartient à la famille des **Brassicacées (*Brassicaceae*)**, dites aussi **Crucifères**, qui sont des **Eudicotylédones moyennes**. Selon la classification phylogénétique moléculaire, les Eudicotylédones sont des angiospermes* qui ont deux cotylédons* et un pollen à trois ouvertures (ou plus).

Sa description...

Sa tige est haute de 5 à 60 cm. A la base, les feuilles sont disposées en rosette. Elles sont entières, dentées ou découpées en segments. Celles de la tige sont alternes, embrassantes et pourvues d'oreillettes. Ses fleurs, blanches ou rosées, assez petites montrent quatre pétales disposés en croix, caractéristique des Crucifères et justifiant le nom de la famille. Quatre sépales* dressés les entourent. Elles sont disposées en grappes simples qui s'allongent en fin de floraison. Ces dernières montreront les fruits portés par des pédicelles* étalés. Ces fruits sont courts, secs et s'ouvrent par deux valves. En se détachant, elles dévoilent une fausse cloison membraneuse émise par les placentas* et délimitant deux loges. La fausse cloison porte sur son cadre qui est placentaire de nombreuses graines, 10 -15 dans chaque loge. A la chute des valves, seule la fausse cloison subsiste. Les botanistes ont nommé ces fruits particuliers : **silicules***. Celles de la bourse-à-pasteur commune sont triangulaires, tronquées au sommet, à bords latéraux droits ou convexes, non ailées. Le style* est très court.



Capsella bursa-pastoris (fausse cloison) (Schaerbeek – nov. 2013)
Anne-Marie Paelinck - © 2013 CEBE-MOB



Capsella bursa-pastoris – Extrait de la Flore descriptive et illustrée de la France par l'Abbé H. Coste (1937)

Sa floraison

Elle fleurit presque toute l'année, de février à décembre.

Sa pollinisation

La bourse-à-pasteur commune est **autogame** (du grec : *autos*: soi-même et *gamos*: mariage). Elle est fécondée par son propre pollen.

Ses graines nombreuses et carnivores

Les graines très nombreuses et fort petites présentent **peu d'adaptation à leur dissémination**. Elles sont nettement plus longues que larges et elles n'ont pas d'ailes. Mais minuscules et exposées au vent sur le cadre de la fausse cloison, elles peuvent être aisément disséminées par lui. Elles peuvent aussi se détacher d'elles-mêmes ou grâce au choc provoqué par le passage d'animaux. Mais elles sont surtout une particularité peu banale pour une plante de nos régions. Ce sont des **graines carnivores**. Tombées à terre, ces graines forment avec l'eau un mucilage. Il est collant et retient la microfaune du sol. De plus il contient des enzymes digestives qui attaquent et digèrent cette microfaune. Le tégument* des graines absorbe alors les produits de la digestion. Un tel appoint nutritionnel favorise sans doute leur germination.

Son cycle vital

C'est une **plante annuelle** au cycle de vie très court. Ses graines très nombreuses **germent toute l'année**. Aussi les plantes qui ont germé à l'automne survivent l'hiver à l'état de rosette.

Ces caractéristiques permettent à la bourse-à-pasteur commune de **survivre** aux campagnes de destruction des mauvaises herbes. Elle peut se reproduire entre deux campagnes d'herbicides. En outre elle constitue dans le sol une **provision de graines qui restent fertiles pendant des années**. Dès que les conditions favorables se présentent (un endroit ouvert, par exemple), la graine germe. Des expériences montrent qu'après 11 ans, 70% des graines ont gardé leur pouvoir germinatif.

Son aire

Cette pionnière nitrophile*et anthropophile* est **subcosmopolite**, c'est-à-dire qu'on la rencontre dans presque le monde entier. A l'origine, elle est indigène dans le nord de l'Afrique, l'Europe et l'Asie. Puis elle a été introduite dans le nord de l'Amérique comme dans de nombreux autres endroits du monde. Elle est commune dans toute l'Europe. En Belgique elle est très répandue. On la rencontre dans les rues mais aussi dans les endroits piétinés des prairies, les bords des champs, les potagers... En Flandre, elle est une espèce commune. Mais en Campine, elle est un peu moins abondante.

Ses usages alimentaires et ses propriétés médicinales

Selon Couplan, les jeunes rosettes de feuilles sont excellentes crues, mélangées à d'autres plantes dans les salades. Elles peuvent aussi être cuites en légume. Les fruits sont utilisés pour nourrir les oiseaux. Quant à ses propriétés médicinales, elle arrêterait les hémorragies de l'utérus.

Vocabulaire

Angiospermes (n.f.pl.) : (du grec *aggeion*, capsule et *sperma*, semence) ce sont des plantes caractérisées par la possession d'un ovaire contenant un ou des ovules. Cet ovaire deviendra après la fécondation des ovules un fruit renfermant une ou des graines.

Anthropophile (adj.) : (du grec *anthrôpos*, homme et * *phulon*, ami) ce terme sert à qualifier un végétal qui bénéficie des conditions créées par l'homme propices à son développement.

Cotylédon (un) : première ou premières feuilles de la plante, déjà présentes dans la graine ; leur forme est souvent différente de celles des feuilles normales.

Nitrophile (adj.) : (du grec *nitron*, nitre et *phulon*, ami) se dit d'une espèce croissant de préférence sur des substrats riches en substances azotées.

Pédicelle (le) : (du latin *pedicellus*, petit pied) dans une inflorescence, petit axe portant à son sommet une seul fleur.

Placenta (le) : (du latin *placenta*, gâteau) partie intérieure de l'ovaire sur laquelle sont insérés les ovules par l'intermédiaire d'un funicule, « petit cordon ombilical ». C'est au niveau du placenta que transiteront les aliments nécessaires pour la croissance de la graine dérivée de l'ovule à la suite de la fécondation de ce dernier.

Sépale (le) : (du grec *skepé*, couverture et *petalon*, pétale) chacune des pièces normalement vertes entourant les pétales.

Silicule (la) : (du latin *siliqua*, silique) fruit sec, court, s'ouvrant en deux valves séparées par une fausse cloison sur les bords de laquelle sont attachées les graines.

Style (le) : (du grec *stulos*, colonne) rétrécissement plus ou moins long, semblable à une petite colonne, reliant l'ovaire au stigmate, surface réceptrice du pollen.

Tégument (le) : (du latin *tegere*, couvrir) enveloppe protectrice de la graine.

Humeurs : Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

par Michel Moreels

Est-ce ainsi que les hommes vivent ? ⁽¹⁾

Cette question, que (se) posaient Louis Aragon et Léo Ferré, il y a plus d'un demi-siècle, reste d'actualité. Transposée dans le domaine environnemental, elle garde toute son acuité,... toute sa connotation négative aussi !

Les exemples foisonnent :

- Les pêcheurs de l'Hexagone accusent les phoques de consommer trop de poissons et appellent à leur régulation drastique. Ils occultent la pollution des mers et la surpêche qu'ils pratiquent et qui sont les causes essentielles de la diminution de la richesse halieutique des océans. Haro sur les Phoques gris et veaux marins! Comme jadis sur les colonies d'oiseaux marins, qu'au début du vingtième siècle, ils décimèrent allègrement au nom des mêmes principes ;
- Les automobilistes, eux aussi français (ben oui, sur nos chaînes câblées on regarde beaucoup les actualités se déroulant outre-Quévrain !), s'opposent à la réduction de la vitesse maximale autorisée comme moyen pour lutter contre la mortalité liée aux accidents de circulation. A cet effet, ils proposent, entre-autres, comme piste alternative : l'abattage des arbres en bordure des routes. Ben tiens ! Il ne fait aucun mystère que les platanes se meuvent la nuit rien que pour nuire à tous les sous-Vettel en quête de sensations fortes, trop bourrés, trop camés ou tout bonnement trop chauffards pour rester sur la piste ;
- Dans les Pyrénées -encore françaises !- les bergers hurlent "mort aux (rares) ours !" qui y subsistent... Alors que le logo d'une de leurs principales tommes de brebis arbore fièrement un portrait d'Ours brun qui donne l'impression d'avoir été directement inspiré par les illustrations des romans de James Oliver Curwood de ma jeunesse ! ;
- La Région bruxelloise clame à tout qui veut l'entendre que Bruxelles est une des capitales les plus vertes au monde. Mais si on compare simplement la situation actuelle à celle d'il y a vingt ans, on ne peut qu'être effaré par l'urbanisation galopante du territoire limité que sont les 19 communes. Combien d'espaces non bâtis sont passés à la trappe et souvent pour des projets dispendieux en superficie ; combien d'intérieurs d'ilot ne se sont-ils pas vus minéraliser ? Certains de nos sites naturels emblématiques ne sont presque plus, à l'instar du Val d'Or, du Plateau Engeland ou de la Gare Josaphat. D'autres restent menacés à différents niveaux tels la Foresterie, le Kawwberg ou le Walckiers. Même ceux qui paraissent bien protégés comme le Moeraske, les Marais de Jette et de Ganshoren, le Scheutbos ou le Vogelzang voient leurs zones de réserve être inexorablement réduites à rien, des bâtiments ou d'imposants aménagements s'approcher de très près. Le "vert" de Bruxelles, n'est pas non plus toujours le "meilleur vert" que l'on puisse souhaiter. La "Nature en Ville", c'est pas vraiment un square ! Une toiture verte, c'est mieux qu'un parking mais qu'est-ce en comparaison avec la prairie humide de l'Hof ter Musschen ? En attendant, dans toutes les communes, avec l'aval des autorités locales, on construit à tour de bras, on éradique toutes les friches possibles, comme s'il était vital d'occuper tout l'espace encore disponible avant la fin de la décennie ;
- Bruxelles-ville, elle, cherche à densifier le plateau du Heysel, quartier bien agréable s'il en est. Tant pis pour la qualité de vie de ses habitants actuels. Le Collège communal voit grand. Méga centre de conférence et méga centre commercial pour financer ce probable méga gouffre financier. Exit le stade du Heysel et sa piste, pourtant tant louée pour ses qualités par les athlètes du Van Damme. On reconstruira ailleurs (en face ?) et plus cher (si quelqu'un a une autre idée où installer le futur stade, il peut écrire aux édiles bruxellois, il paraît que pour la "meilleure" idée, il y a deux places à gagner au prochain concert du Lange Jojo !). Là où il y a des arbres et des jardins, il y aura pléthore de béton et des voies de communication. Vive le progrès ! ;



Bruxelles, candidate « capitale européenne verte 2015 » - promotion à coup de banderoles au Monts des Arts – une certaine conception de la nature (Bruxelles – mai 2013) Jean-Philippe Coppée - © 2013 CEBE-MOB

- Les nouvelles du monde ne sont pas plus brillantes. L'Ours blanc continue à se raréfier dramatiquement suite à la fonte de la calotte glaciaire -phénomène d'origine anthropique incontestable !- et il reste une espèce chassable. C'est vrai que ce serait con de rater les derniers... ;
- On multiplie les plateformes de forage en mer un peu partout, mais on ne sait toujours pas comment intervenir efficacement en cas d'accident frappant celles-ci. Et pour se prémunir des marées noires, on emprisonne les activistes qui dénoncent cet état de fait ;
- On détruit la forêt primaire pour la remplacer par une monoculture visant à produire une huile de palme qu'on nous impose dans toute notre chaîne alimentaire en en cachant le plus possible le nom ;
- On s'en prend à des parcs nationaux de renom (Virunga !) parce qu'on pourrait y trouver un peu de pétrole...

Stop ! Fini ! J'arrête là. La coupe est pleine, la barque prend l'eau de toutes parts, la cabane est tombée sur le chien, le cochon est dans le maïs... il n'y a plus d'ambulance sur laquelle tirer !

On a beau dire, on a beau faire, le constat est toujours le même : le facteur environnemental pèse moins, bien moins, que l'économique, le social et bien d'autres facteurs bien moins avouables mais qui collent depuis si longtemps à la lignée humaine. Les mesures prises en faveur de la préservation de la biodiversité croissent au mieux -et en étant très optimiste !- de façon linéaire.

Ce qui menace toutes les formes de vie ici-bas -la destruction des milieux, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution, le réchauffement climatique- croît de manière exponentielle. Si l'homme était un peu conséquent, tous les exemples, ci-dessus cités, seraient catalogués faits révolus. Las, il n'en est rien. La terre n'en peut plus, la biodiversité est partout mise à mal... et, in fine, le bipède humain continue à s'en moquer globalement !

A cinquante-six automnes avidement consommés, -dont la moitié dédiée en bonne partie à la préservation de la Nature et de toutes les formes de vie qui l'habitent !-, je ne suis guère optimiste. A mes yeux, le solde de la balance reste toujours tragiquement et résolument négatif et ce à quelque niveau -international, national, régional, local- que l'on soit. Si rien ne change radicalement, je suis convaincu que l'humanité vivra la fin de la Nature, choc autrement plus conséquent que tous les autres grands séismes du passé.

Fin de la civilisation aztèque, chute du communisme, disparition des Etats-nations,... vous ne pesez pas lourds à côté de cela !

Et ce n'est certes pas le phénomène démographique qui va me rassurant. Peu avant son décès, le Professeur Christian de Duve -Prix Nobel de médecine et grand humaniste (me semble-t-il !)- exprimait ses profonds doutes quant à la viabilité d'un univers peuplé de neuf milliards d'êtres humains.

Ce thème a beau être tabou, il me paraît fondamental : la surpopulation humaine au niveau mondial devient la première cause menaçant la survie même de la Nature et de l'humanité.

Au niveau régional, je suis aussi persuadé que l'accroissement de population -plus de cent mille personnes dans les deux ou trois prochaines décennies !-, que certains nous "promettent", et que d'autres semblent espérer de leurs vœux pour la Région bruxelloise, sera tout simplement catastrophique pour la préservation de la Nature en ville et pour la qualité même du "y vivre".

Certains m'accuseront, sans doute, si pas de misanthropie, au moins d'un manque d'élémentaire empathie à l'égard du genre humain. Argument que je réfute en bloc. Je revendique, au contraire, énormément d'empathie mais pour TOUT le VIVANT, je ne fais pas de fixation spéciste. On me répliquera, certes, que les Crabes verts ou les Bonobos n'ont pas généré de Shakespeare ou de Chopin. C'est vrai. Mais de leurs rangs n'ont pas émergé non plus des Hitler, Pol Pot ou autres Charles Taylor. Et pour moi, les seconds font plus qu'annihiler les premiers, combien même je vénère ceux-ci. Ceci explique aussi mon utilisation des majuscules et minuscules pour des concepts comme Vivant, Nature ou humanité. Cette dernière a, à mes yeux, encore tellement d'efforts à faire -notamment en faveur des espèces animales et végétales avec qui elle cohabite- que pour mériter ce beau "H" majuscule !

Tiens ! Politiquement incorrect pour politiquement incorrect. Dans ce même ordre d'idée, émotivité (j'espère !) mise à part, je confesse que je considère, par exemple, la survie d'un Gorille de montagnes comme bien plus cruciale... que celle de Michel Moreels ! Et pourtant, le dernier nommé, je le connais bien, reconnais l'apprécier assez et penser qu'il n'est pas le pire (là si vous voulez des noms !).

Allez, j'en reste-là...et en reviens à ces quelques vers connus qui font l'entame et la fin de mes propos :

*Est-ce ainsi que les hommes vivent
Et leurs baisers au loin les suivent
Comme des soleils révolus.*⁽²⁾

^{(1) (2)} : Est-ce ainsi que les hommes vivent ? - Extrait d' un poème de Louis Aragon arrangé et mis en musique par Léo Ferré.



Nos sites

Baguage d'oiseaux à l'Hof ter Musschen

par Didier Pansaers

Depuis le printemps 2013, une activité de baguage des oiseaux nicheurs et des migrateurs a été menée sur le site bruxellois.

L'intérêt de ce site naturel au sein de l'agglomération de la capitale n'est plus à démontrer. Concernant l'avifaune, les roselières et les friches présentes constituent un refuge favorable pour plusieurs espèces d'oiseaux pour se nourrir et nicher.

Le baguage est une activité scientifique, organisée et encadrée par le Centre Belge de Baguage de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Celle-ci est menée sur le terrain par des bénévoles certifiés ayant suivis une formation spécifique dans ce domaine, tant sur le plan théorique que technique. Le baguage sert à étudier les populations d'oiseaux. Le principe du marquage par la pose d'une bague portant un code chiffré précis permet d'analyser une série de paramètres et de phénomènes concernant l'avifaune : la présence des espèces, les modalités de la migration et l'évolution des populations.



L'intérêt ornithologique majeur du site de l'HTM consiste dans ses roselières ©2013 CEBE-MOB

Ces données collectées sur le long terme permettent notamment d'apporter un éclairage sur l'état de l'environnement et des influences des changements climatiques.

Le Centre Belge de Baguage met ces données à disposition des scientifiques, professionnels et amateurs, des gestionnaires et des décideurs qui analysent ou s'interrogent sur la conservation de la nature.

Le site de l'Hof ter Musschen est déjà parcouru régulièrement par des ornithologues avertis qui répertorient les espèces présentes par observation et par les points d'écoute des chants. Sachant que l'oiseau constitue un bon baromètre de la qualité d'un site naturel, il nous a paru pertinent de compléter les observations de terrain par une campagne de baguage qui s'est déroulée en deux temps.

Pose de nichoirs

Lors de l'hiver 2012-2013, 30 nouveaux nichoirs ont été placés sur l'ensemble du site. Ceux-ci s'ajoutent à la dizaine déjà placée par les gestionnaires de la CEBE et à quelques-uns des élèves de l'école voisine. Les nichoirs choisis sont des nichoirs classiques en bois avec un trou d'envol de 32 mm, permettant ainsi à plusieurs espèces de les coloniser. Ils portent tous un code de reconnaissance (H1 à H30). Les nichoirs sont idéalement placés à une hauteur de 3 à 4 m et sont fixés à l'aide de câble en respectant l'intégrité de l'arbre porteur.

Baguage au nid

Ces nichoirs ainsi que les plus anciens ont été visités 6 fois lors de ce printemps depuis le 5 mai jusqu'en juillet. Un taux d'occupation remarquable de 70% des nichoirs a été constaté, principalement par des mésanges charbonnière et bleue. 199 poussins ont été bagués lors de nos visites. Lors de l'ouverture des nichoirs, seuls les poussins sont bagués, les adultes ne restant pas au nid lors de la manipulation. Le protocole de baguage des poussins ne prend que quelques instants et les adultes reviennent rapidement au nid dès que les bagueurs s'éloignent.

Cette année les conditions climatiques nous ont imposé un hiver long avec des températures très fraîches jusqu'en mai. Comme partout ailleurs en Belgique, la saison des nichées a démarré plus tard que d'habitude avec des scores plus faibles qu'à l'accoutumée, sans doute signe d'une mortalité plus importante due aux rudesses de l'hiver. Le résultat obtenu à Woluwe-Saint-Lambert est donc très encourageant et confirme bien l'intérêt du site.

Baguage au filet

Cette campagne de baguage au nid s'est poursuivie par des sessions de capture au filet droit. Cette activité a débuté mi-août et s'est terminée fin octobre avec le début d'une vague de mauvais temps prolongée qui a signé la fin de la campagne. Celle-ci s'est effectuée sous forme de test du site et un dispositif modeste en envergure a été mis en place pour cette première.

Les filets ont été tendus dans la zone fermée au public dans des layons préalablement tracés au sein de la roselière et des friches. Une fois de plus, précisons que les dispositifs et protocoles de capture sont mis en œuvre dans le plus grand respect de la sécurité de l'oiseau.

Les oiseaux sont guidés vers les filets grâce à « la repasse », bande son de chants diffusés par des tweeters. De nombreuses espèces sont très réactives à la repasse qu'elles considèrent avec curiosité comme la présence d'un mâle chanteur, intéressant les femelles ou un concurrent potentiel. D'autre part, les chants signent la présence d'autres oiseaux ce qui est aussi rassurant. L'effet de la repasse permet d'attirer les oiseaux de passage et ceux qui fréquentent le site de manière plus régulière.

Les dispositifs sont montés avant le lever du soleil et la session commence à l'aube et se termine en fin de matinée, période d'intense activité de l'avifaune.

211 oiseaux ont été bagués, principalement des Fauvettes à tête noire, Rouge-gorges, Pouillots véloce, Accenteurs mouchet, Grives musciennes et Mésanges. Au registre d'oiseaux plus rares pour ce site un Gobemouche noir, une Mésange boréale, une Bergeronnette des ruisseaux et une Fauvette des jardins. Tout comme pour les nichoirs, nous avons pu constater un décalage de 2 à 3 semaines dans l'évolution des oiseaux. La plupart des oiseaux capturés étaient des jeunes nés cette année. De nombreux oiseaux étaient encore en plumage juvénile durant le mois de septembre et début octobre, ce qui démontre qu'ils ont quitté le nid tardivement dans la saison.

Conclusions

Cette première activité de baguage sur le site de l'Hof ter Musschen (Woluwe-Saint-Lambert) suit celle déjà entamée en 2012 au Moeraske (Evere). Le résultat à Woluwe-Saint-Lambert est plus intéressant surtout cette année où les nichoirs de l'enclave everoise ont moins bien fonctionné.

Même si le site de l'Hof ter Musschen ne brasse pas autant d'oiseaux que dans les zones moins urbanisées, il est cependant pertinent de suivre les populations et la fréquentation de petites enclaves naturelles citadines. Le nombre total d'oiseaux bagués à Woluwe-Saint-Lambert se porte à 412. La campagne au nichoir se poursuivra donc ce printemps ainsi que, si possible, les sessions de capture lors de l'été et l'automne prochain.



Baguage d'un Pouillot véloce à l'HTM
© 2013 CEBE-MOB



30 nouveaux nichoirs ont été installés lors de l'hiver 2012-2013
© 2013 CEBE-MOB



Les filets sont tendus dans des layons créés au sein de la partie fermée au public. © 2013 CEBE-MOB



Gobemouche noir bagué à l'HTM
© 2013 CEBE-MOB

Bagueurs : Philippe Gailly et Didier Pansaers. Crédits photographiques : Didier Pansaers, Olivier Mombaers, André Cosy. Les bagueurs tiennent à remercier chaleureusement Michel Durant et l'équipe de la CEBE pour leur excellente et précieuse collaboration indispensable à ce projet.



Observations

Vloevleklieveheersbeestje in Walckiers / La coccinelle rose au Walckiers

Door/Par Bart Hanssens
(traduction : J.-Ph. Coppée)

Het was al een tijdje geleden dat nog eens een nieuw «echt» Lieveheersbeestje in het Moeraske-Walckiers werd ontdekt. Het opvallende Vloevleklieveheersbeestje (*Oenopia conglobata*) is er al de 26ste soort die recent werd waargenomen, toch een opsteker voor de toestand van de plaatselijke biodiversiteit. Eerder werd dit roze beestje opgemerkt in twee parken in Brussel.

Nieuwe soorten zijn vooral nog te verwachten bij de «Dwerg- of nepkapoentjes», een subfamilie van zeer kleine onopvallende en weinig bekeken Lieveheersbeestjes. Dit voorjaar werd zo nog *Scymnus interruptus* opgenomen, waarvan tot nu toe slechts 4 Belgische waarnemingen werden ingevoerd. Ook twee dwergkapoentjes die werden gevonden in de onmiddellijke omgeving van het Walckiers zijn tot op heden vrij uitzonderlijk gebleven op het Belgische waarnemingen.be: *Rhyzobius forestieri* (2007), was de eerste Belgische waarneming en is sindsdien nog één keer waargenomen in Planckendael nabij Mechelen.



Oenopia conglobata (Walckiers – okt./oct. 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

Clitostethus arcuatus werd, op één Leuvense melding deze maand oktober na, tot nu toe enkel gespot in het Moeraske. Haar aanwezigheid werd hier in oktober nog bevestigd.

Van de grotere Brusselse soorten ontbreken in het Moeraske enkel *Anatis ocellata* (Oogvleklieveheersbeestje) en *Coccinella magnifica* (Schitterend Lieveheersbeestje). De eerste soort is te zoeken op naaldbomen. De tweede soort, die zeer sterk lijkt op het gewone Zevenstippelig Lieveheersbeestje, zit meestal in de buurt van het koepelnest van de rode bosmier. Die laatste valt hier dus niet onmiddellijk te verwachten.

Een fotogalerij met alle Brusselse soorten en varianten staat op: www.cebe.be/coccinellidae.

Cela faisait déjà un petit temps qu'une nouvelle « vraie » coccinelle n'avait plus été découverte au Moeraske-Walckiers. La surprenante Coccinelle rose (*Oenopia conglobata*) est la 26^{ème} espèce qui vient d'être observée, un bon signal quant à l'état de la biodiversité locale. Précédemment, cette petite bête rose n'avait été notée que dans deux parcs à Bruxelles.

Les nouvelles espèces sont surtout à attendre parmi la sous-famille qui abrite les coccinelles les plus petites (et donc peu faciles à observer). *Scymnus interruptus* a encore été observé ce printemps, espèce pour laquelle ne sont seulement enregistrées que 4 observations belges. Deux coccinelles naines, observées dans les environs immédiats du Walckiers sont jusqu'à présent restées assez exceptionnelles sur le site belge 'observation.be' : *Rhyzobius forestieri* (2007) fut la première observation belge et, depuis, a encore été observée une nouvelle fois à Planckendael, près de Malines.



Clitostethus arcuatus (Moeraske – sept. 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

Clitostethus arcuatus a, à l'exception près d'une mention à Louvain en ce mois d'octobre, seulement été repérée au Moeraske. Sa présence a été encore confirmée en octobre.

Des grandes espèces bruxelloises, manquent seulement au Moeraske : *Anatis ocellata* (Coccinelle ocellée) et *Coccinella magnifica* (Coccinelle éclatante). La première espèce est à rechercher sur les conifères. La deuxième, qui ressemble très fort à la traditionnelle coccinelle à sept points, réside le plus souvent dans le voisinage des nids en forme de dôme des fourmis des bois. Cette dernière n'est donc pas à attendre dans l'immédiat.

Une galerie-photo avec les espèces bruxelloises et leurs variantes se trouve sur : www.cebe.be/coccinellidae.

Vlieg zoekt waterval / Mouche cherche cascade

Door/Par Bart Hanssens
(traduction : J.-Ph. Coppée)

Deze met uitsterven bedreigde slankpootvlieg (*Dolichopodidae*) (cf. Kestemont (2010), *A red list of Belgian threatened species. Statistics Belgium, Brussels*) werd in oktober gevonden onder een tuinafdak in de buurt van het Walckiers.

De infopagina van waarnemingen.be meldt: «De soort wordt aangetroffen op door zoetwater bespoelde (verticale?) oppervlakken.». In het Engels wordt deze vlieg dan ook toepasselijk «Waterfall fly» genoemd. «It lives amongst the mosses, liverworts and algae growing under bridges and beside waterfalls and fast running water.» (www.naturespot.org.uk). In het Moeraske zijn vele biotoopies maar of de bescheiden overloop van de vijver of de waterput van Doolegt deze watervalvlieg kunnen bekoren blijft nog de vraag...

Cette mouche aux longues pattes (*Dolichopodidae*) gravement menacée (cf. Kestemont (2010), *A red list of Belgian threatened species. Statistics Belgium, Brussels*) a été trouvée en octobre sous un auvent de jardin dans le voisinage du Walckiers. La page 'information' du site 'observation.be' mentionne : « L'espèce est observée sur des surfaces (verticales ?) arrosées par l'eau douce ». En anglais, cette mouche est aussi dénommée « mouche des cascades ». «It lives amongst the mosses, liverworts and algae growing under bridges and beside waterfalls and fast running water.» (www.naturespot.org.uk). Au Moeraske, on rencontre beaucoup de biotopes mais la question reste posée de savoir si le modeste déversoir de l'étang central ou l'évacuation de la mare du Doolegt peuvent enchanter cette mouche...



Liancalus virens (Moeraske – okt./oct. 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



Liancalus virens : Belgische waarnemingen 2008-2013 : 5 hokken (2012=1 ; 2013=5) (<http://waarnemingen.be>) / Observations belges 2008-2013 (2012=1 ; 2013=5) : 5 carrés (<http://observations.be>)

Plataantijger / Tigre du Platane

Door/Par Bart Hanssens
(traduction : J.-Ph. Coppée)

Woensdag 23/10/2013 werd dan toch een «Plataantijger» (*Corythucha ciliata*) (wants – Amerikaanse oorsprong) aangetroffen in het Moeraske.

Un Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*) (punaise d'origine américaine) a pu être observé au Moeraske le mercredi 23/10/2013.



Corythucha ciliata (Moeraske – okt./oct. 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



Arocatus longiceps (Moeraske – maart/mars 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

Daar hadden we naar gezocht in het voorjaar na berichten op 'waarnemingen.be' van de aanwezigheid op platanen in de Brusselse Vijfhoek. Dit leverde toen wel de vondst van *Arocatus longiceps* op, een andere wants op Platanen.

Nous avons déjà cherché cette espèce durant le printemps après que des avis sur observations.be aient mentionné sa présence sur des platanes du Pentagone bruxellois. Ces recherches avaient néanmoins permis de découvrir *Arocatus longiceps*, une autre punaise du Platane.

Nieuwe gallen op Eik / Nouvelles galles sur chêne

Door/Par Bart Hanssens
(traduction : J.-Ph. Coppée)

Regelmatig onderzoek van de Eiken in het Moeraske leverde dit jaar nog enkele nieuwe gallen en meerdere varianten op. Bij galwespen kunnen agame (♀♀) en seksuele generaties (♂♀) zeer uitlopende gallen produceren. Zelfs binnen dezelfde generaties kunnen verschillen zitten zoals de uitzonderlijk ronde gespikkelde vorm van de oestergalwesp (*Neuroterus anthracinus*) die werd waargenomen in september.

Cette année, l'inventaire régulier des chênes du Moeraske a encore livré quelques nouvelles gallen et plusieurs variantes. Chez les guêpes ceccidogènes (qui induisent des gallen), les générations parthénogénétiques (♀♀) et sexuées (♂♀) produisent des gallen volumineuses. Même au sein de mêmes générations, des différences peuvent exister comme l'exceptionnelle forme ronde et mouchetée de *Neuroterus anthracinus* qui fut observée en septembre.



Neuroterus anthracinus (Moeraske – sept. 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



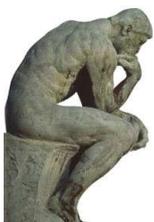
Neuroterus saliens (Moeraske – sept. 2013)
Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB

27 galvormen op Eik werden nu al waargenomen in het Moeraske. Een volledige update bevindt zich in de plantenfiche van Zomereik (*Quercus robur*).

27 formes de gallen du Chêne ont pu être observées à ce jour au Moeraske. Un aperçu complet et actualisé peut être consulté sur la fiche en ligne du Chêne pédonculé (*Quercus robur*).

Een nochtans geïsoleerde Moseik (*Quercus cerris*) in de haag rond het voetbalveld van het Goede Herderspark leverde een tweede zeldzame gal op van *Neuroterus saliens* (Zeeanemoongalwesp). De soort werd tot nu toe enkel vermeld op één vindplaats in de buurt van Maastricht. Onze vorige gal op Moseik, gevonden in 2010, *Aceria ilicis*, bleef nog steeds beperkt tot één andere vindplaats in Nieuwpoort. Op Moseik werd ook nog de gal van de seksuele generatie van de Colanootgalwesp (*Andricus lignicolus*) teruggevonden. De agame generatie daarvan komt voor op Zomereik en is veel bekender.

Un Chêne chevelu (*Quercus cerris*), au demeurant assez isolé dans la haie entourant le terrain de football du Parc du Bon Pasteur, a livré une deuxième galle rare, celle de *Neuroterus saliens*. Cette espèce semble jusqu'à présent n'avoir seulement été mentionnée que dans les environs de Maastricht. *Aceria ilicis*, notre galle précédente sur cette espèce de chêne, trouvée en 2010, reste encore toujours limitée à un autre lieu de découverte à Nieuport. Sur le Chêne chevelu, on trouve encore la galle de la génération sexuée d'un représentant de la famille des Cynipidae : *Andricus lignicolus*. La génération parthénogénétique apparaît sur le Chêne pédonculé et est bien plus connue.



Il est vain, si l'on plante un chêne, d'espérer s'abriter bientôt sous son feuillage.

Antoine de Saint-Exupéry (Ecrivain, poète et aviateur français, 1900-1944).



Patrimoine

Le pain le mieux levé depuis 1943 !

par David Waiengnier

Depuis 2007, une petite équipe cuit du pain, à l'ancienne, dans le fournil de la ferme Hof ter Musschen. Au fil des ateliers-animations, par ailleurs ouvertes au public (mais sur réservation obligatoire), une certaine expérience et expertise se sont fait jour. Même si les résultats ne peuvent pas être comparés à ceux des boulangers professionnels et/ou industriels, un étape importante a été franchie cette automne.

Ce dimanche 6 octobre, au fournil de l'Hof Ter Musschen, nous avons eu le plaisir d'assister au défournement des pains les mieux levés qu'on y ait fait depuis 1943 !

D'accord, c'est vrai, le titre fait un peu dans la sensation... vu qu'il y a quand même eu une "petite" période d'interruption entre 1943 (arrêt du four) et 2007 (sa restauration).

Mais bon, depuis 2007, date de relance du four, on n'avait pas encore réussi à sortir du four un pain aussi bien levé, et ce en à peu près une soixantaine de fournées. Et ce ne fut bien sûr pas faute d'avoir essayé !

Il faut dire que les conditions sont très difficiles : un fournil, cela sert uniquement à cuire du pain. Le pain, lui, est sensé avoir été préparé au chaud, à la ferme ou chez l'habitant et n'est amené au four qu'en toute fin de levée, pour la cuisson – ultime étape avant la dégustation.

Faire du pain dans le fournil même, comme nous le faisons, avec une température ne dépassant pas 17 °C, des courants d'air, une atmosphère crue due au sol en terre battue et aux murs en gros moellons de grès, c'est un défi relevé à chaque fournée depuis maintenant 7 ans.

L'équipe et les différentes personnes qui sont passées ont cherché et expérimenté : la volonté de départ est de toujours employer des farines biologiques et grises, ainsi que du levain. Il n'y a que sur le levain frais que nous avons fait l'impasse car il demande des durées de levée beaucoup plus longues, en fait trop longues pour les animations du dimanche. Et le levain déshydraté a donc fait son entrée.

Ces ingrédients s'ajoutent à la difficulté du lieu car ces farines grises lèvent moins bien que les blanches... et le levain, même déshydraté, demande des soins que la levure ne demande pas. De plus, on essaie d'utiliser de la farine d'épeautre, céréale qui est moins panifiable que le froment... Si vous voulez, on dirait qu'on cherche les ennuis en fait !

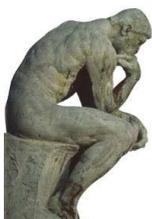
Mais d'année en année, au fil des essais et erreurs, des réflexions et des recherches, les proportions eau-farine-levain se sont affinées, les temps de levée optimisés, la conduite du feu améliorée...

Et, en ce dimanche d'octobre 2013, le résultat est là... même si la chauffe a été un peu trop forte et que le fond de la plupart des pains est trop cuit (nous sommes décidément perfectionnistes) : le pain est haut de 10,6 cm.

Avec une farine d'épeautre 78 % et du levain déshydraté, c'est tout bonnement extraordinaire ! Et on fera encore mieux la prochaine fois !



*Un pain de 10,6 cm (HTM – octobre 2013)
David Waiengnier - © 2013 CEBE-MOB*



De seule farine tu ne feras pas de pain.

Proverbe russe



Actions

Un nouveau chemin au Moeraske

par Michel Moreels

Enfin, c'est fait ! Cela fait des mois que nous travaillions patiemment à sa réalisation. Le "nouveau" sentier du Moeraske est maintenant opérationnel, et ce depuis septembre dernier. Le chemin qui traversait le site, sur tout son côté nord, s'est, de fait, vu modifier sur un segment équivalent à un tiers de son tracé.

Pourquoi ?

Cette modification était devenue nécessaire vu l'évolution du site, allant de pair avec la raréfaction d'un type de milieu en Région bruxelloise : les milieux ouverts. Pratiquement, ceux-ci deviennent le biotope le plus rare de la Région. Pensez simplement aux multiples friches qui se sont vu bâtir dernièrement, notamment sur Haren. Et il en va de même au Moeraske. De vieilles photos -du début de notre action sur le site, fin des années 80/début 90- montrent à suffisance que les tracés originaux des sentiers qui existaient alors dans cette partie de la réserve (et que la CEBE a développés à ce moment)... avaient une autre implantation que ceux des sentiers actuels ! Eh oui, un sentier cela bouge, cela se déplace avec le temps.

L'homme, de par ses origines "animal de savane", a le réflexe inné -réponse à une peur primale !- de marcher à une distance de sécurité des zones boisées dans lesquelles les fauves pouvaient se cacher pour l'attaquer. Lorsque la zone arbustive s'étend, celui-ci modifie inconsciemment son comportement et « marche » un peu à côté du chemin, déplaçant insensiblement l'assise de celui-ci. En ne régulant pas drastiquement le développement des ligneux -et il y a des explications à cela : pousse d'une essence intéressante, arbuste chargé de baies pour la faune, réflexe "Idéfix" de protection à tout prix des arbres, considérations esthétiques !- les gestionnaires des lieux (nous, quoi!) ont aussi leur responsabilité dans cette évolution.

Comment ?

Fort de ce constat, en tant que gestionnaire officiel du Moeraske, et parce que celui-ci est classé comme "site", nous avons demandé et obtenu de l'administration régionale un permis d'urbanisme, nous autorisant à effectuer les travaux pour restituer l'ancien cheminement.



Une haie sèche permet d'orienter le promeneur vers le nouveau tracé.
(MOE – septembre 2013) D. Waiengnier © 2013 CEBE-MOB

Concrètement, nous avons conservé le chemin tel qu'il était dans les deux tiers de son tracé (de l'entrée du site rue Carli au contrebas de la butte du point de vue), là où il n'avait pas été modifié depuis plus de vingt ans, et déplacé celui-ci, dans son dernier tiers, le ramenant en bas de talus, là où il s'érigait durant les années 80. Bien entendu, nous avons aussi été amené à condamner l'ancienne assise en l'obstruant à ses deux extrémités par des haies sèches.

De plus, la zone située entre les deux chemins a été déboisée ainsi que les abords du nouveau sentier. Peu adepte de la dolomie ou d'un quelconque revêtement extérieur, nous avons préféré laisser le sol d'origine et inviter le public à fouler un "vrai chemin de terre"... le "grand luxe" dans notre environnement par trop souvent artificialisé à l'extrême !

In fine, nous avons posé quelques affiches expliquant cette modification de tracé.

Concrètement

Le nouveau sentier nous paraît agréable. Il permet de se promener sous une certaine couverture végétale créant des sensations nouvelles et différentes et permettant de voir faunistiquement et floristiquement parlant autre chose. Les deux autres tiers du cheminement (non modifié) autorisent toujours la promenade en "pleine lumière".

Pratiquement, la balade dans ce secteur du Moeraske apparaît, maintenant, comme plus variée. En agissant de la sorte, nous avons aussi stoppé la perte de milieux ouverts dans cette zone du Moeraske... et au vu de ce qui a été explicité plus haut, ceci nous paraît un gain appréciable.

Le nouveau tracé en images



1



2



3



4

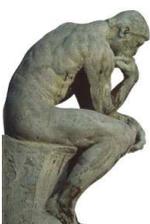


5



6

Photos : David Waiengnier (Moeraske – 17/09/2013) © 2013 CEBE-MOB



Délaisse les grandes routes, prends les sentiers.

Pythagore (Mathématicien et philosophe grec, -580 - -495)

Satisfaits !

par Michel Moreels

Nous vous faisons souvent part dans ce bulletin de nos frustrations et déceptions. Il faut dire que pour les défenseurs de l'environnement, la vie est rarement un long fleuve tranquille. Mais -et heureusement !- il est aussi d'autres moments, d'autres sentiments. Ainsi, nous sommes très satisfaits, qu'à notre proposition, Bruxelles-Environnement - IBGE ait décidé de recourir dorénavant également aux inventaires CEBE pour ce qui concerne le Moeraske-Walckiers et l'Hof ter Musschen.

Il y a quelques temps, Bruxelles-Environnement - IBGE avait déjà passé un accord avec Natagora pour pouvoir utiliser les fichiers du site "Observations.be".

De notre point de vue, il nous semblait assez inimaginable que l'ensemble de nos inventaires, composés notamment à partir des observations postées sur ledit site, mais aussi sur des relevés effectués précédemment à l'existence de celui-ci ou en dehors de celui-ci, ne soit pas officiellement pris en compte et utilisé pour l'étude de la nature bruxelloise. La lacune est heureusement maintenant comblée ! Nous ne résistons dès lors pas au plaisir de porter à votre connaissance, le courrier qui nous a été adressé à ce propos.



Objet : votre courrier du 11 avril 2013 concernant l'utilisation de vos données faune et flore par Bruxelles Environnement

Monsieur Moreels,

Nous avons bien reçu votre courrier le 16 avril 2013 et nous vous en remercions. Nous ne pouvons que nous réjouir de votre proposition de collaboration. Les résultats de vos recensements concernant la faune et la flore sont réputés sérieux et pointus tant par les naturalistes bruxellois que par l'administration. Le site internet de la CEBE est d'ailleurs reconnu comme un modèle du genre en Région bruxelloise.

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place un monitoring des espèces et des milieux Natura2000. Ce monitoring a généré des milliers de données qui sont centralisées depuis 2009 dans une banque de données. Vos données viennent donc parfaitement compléter les nôtres dans le cadre du suivi indispensable de la nature en Région bruxelloise, dont les zones Natura2000 telles que le site de Hof ter Musschen.

D'un point de vue technique, il faudra néanmoins vérifier la compatibilité des fichiers avec notre banque de donnée interne. L'idéal pour Bruxelles Environnement est de pouvoir disposer d'un fichier soit en format Excel soit en format Access.

Nous vous proposons de prendre contact avec Mr Olivier BECK (02/ 775 77 14) pour discuter des modalités pratiques et de préparer un contrat d'utilisation des données qui précise les modalités de leur utilisation.

Le département Stratégie Espaces Verts remercie la CEBE pour l'aide que cette association lui fournit par l'utilisation des données de la CEBE dans le cadre de la gestion de zones semi-naturelles en Région bruxelloise.

Veuillez agréer, Monsieur Moreels, l'assurance de ma considération distinguée.



Nous vous invitons aussi - incitation à l'excursion, curiosité scientifique ou apprentissage naturaliste !- à les visiter en quelques clics et, pour ce, le mieux est de partir de notre site internet www.cebe.be, onglet biodiversité.

(* Les inventaires CEBE ont commencé en 1989, se sont intensifiés à partir de l'année 2000 et restent une de nos préoccupations majeures. Les observations et relevés sont donc, en partie, antérieurs à ceux du site « Observations.be / Waarnemingen.be » (2008). Nos inventaires sont une collation de ce qui se retrouve sur "Observations.be" et de nos propres observations, quelles soient faites par des Cébéens, des personnes qui nous sont proches ou des experts à leur ou à notre demande. Concrètement, la première observation d'une espèce sur un de nos sites fait toujours l'objet d'une "fiche espèce". Celles-ci sont périodiquement contrôlées et complétées. Les observations suivantes d'une espèce sont communiquées sur "Observation.be", mais non enregistrées une nouvelle fois sur nos fiches. Mais le site de Natagora permet de faire bien des recherches, bien des recoupements.

Une présence dans le Walckiers

par Marc Demey

Les « actions » des bénévoles gestionnaires sont multiples. Parfois, après une gestion, certains prolongent l'activité par un verre, par un envoi de photos par courriel ou, ici comme Marc Demey, par quelques vers, inspirés par la journée passée.

L'ami doré

*Au havre secret préservé d'un bois,
un arbre séculier berce sa palme.
Rien au loin ne dérange sa présence
que des rais de lumière éclairent.*

*Perché dans la broussaille du feuillage,
mon oiseau doré égrenait des gammes
caressant la grammaire du centenaire ;
sa force, sa solitude qui m'apaisent.*

*Échappés la haut dans ses couronnes
les sons colorent le bleu du ciel
et retombent légers en silence,
ensemencant la terre, les racines profondes.*

*Les bruits de la ville étouffés,
une féconde pesanteur recouvre l'en bas
où craquant d'un bon pas feuilles et branchages,
un homme a repris sa marche.*

Marc Demey, le huit janvier 2013



Est-ce que ce sont ces couronnes qui ont inspiré Marc ? (Walckiers – février 2008)
Jean-Philippe Coppée © 2013 CEBE-MOB

L'ASEPRE a fêté ses 40 ans !

par Michel Moreels

L'ASEPRE, pour Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Promotion du Réseau Ecologique, est une ASBL bruxelloise, basée à Woluwe-Saint-Lambert avec laquelle la « jeune » CEBE a pu tisser de très nombreux liens, plusieurs d'entre nous étant actifs au niveau des deux associations.

Sensibilisée à l'origine par la préservation d'un environnement naturel de qualité à Woluwe-Saint-Lambert, l'ASEPRE a -chemin faisant- élargi ses préoccupations et ses combats à la préservation de la Nature à Bruxelles et en dehors de celle-ci ainsi qu'à de grandes causes environnementales.

Depuis sa création en 1973, elle reste sur le qui-vive, afin de maintenir la qualité de vie des habitants et préserver les espaces semi-naturels et leur biodiversité.

Ces domaines et modes d'action sont les suivants :

- Vigilance active quant aux problèmes d'environnement, défense du patrimoine, urbanisme, sécurité routière, bruit, pollutions, mauvais usage des pesticides, survol de la ville, etc ...
- Publication d'informations environnementales à l'intention des citoyens et d'un bulletin périodique à l'intention des membres de l'association: " LA PIE BAVARDE ".
- Etude, prospection et protection des espaces verts dans la Région de Bruxelles-Capitale.
- Organisation de visites guidées naturalistes, dans la Vallée de la Woluwe et ses environs. (Réseau écologique européen NATURA 2000 et Maillage Vert et Bleu de la Région bruxelloise).
- Collaboration avec d'autres associations ou des administrations pour actions spécifiques: études, enquêtes, projets, publications, commissions consultatives et de concertation, etc.

Le Conseil d'administration de la CEBE et ses membres actifs souhaitent leurs meilleurs vœux à l'ASEPRE pour ses quarante ans d'existence.

Pour tous renseignements sur l'ASEPRE et ses actions : Secrétariat Raphaël Gillet Tél.: 02/770.18.43 - raphael.gillet1@telenet.be



« La Pie Bavarde », le bulletin d'information interne et intermittent publié par l'ASEPRE.



Oberea oculata (Moeraske – juillet 2013) - Bart Hanssens - © 2013 CEBE-MOB



Produits & Publications

Publications



€ 5

- 1. Promenade dendrologique à Schaerbeek**
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 5

- 2. Promenade dendrologique à Evere**
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 2,5

- 5. Moulin d'Evere : dernière mouture**
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



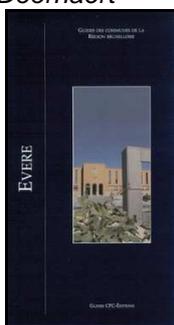
€ 5

- 6. Les araignées**
Guide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 5

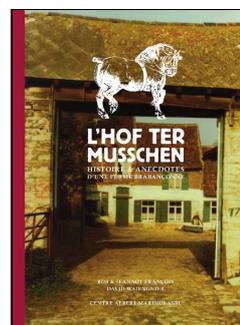
- 7. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert**
par *Geneviève Vermoelen*



€ 10

- 8. A la découverte des sites et monuments d'Evere**

- 9. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert**



€ 16

- 10. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne**

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Produits

T-shirt CEBE (coton blanc, avec logo CEBE : S, M, L, XXL) : € 6,5

Frais de port : € 1,5

A verser au compte BE 56-0015-1170-7412, par commande

Communication " T-shirt " + la taille désirée.



Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous : - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.

- Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

Date : - Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
- Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous : Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

Date : Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous : Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

Date : tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.

Rendez-vous : Monter l'avenue Hippocrate depuis le Bld de la Woluwe, prendre le premier sentier à droite. Le fournil est à 80 m sur votre gauche.
Accès : bus 42-79 arrêt Hof ter Musschen.

Date : une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 15 h.

PAF : € 20 (comprenant un pain bio de 800 gr).

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (fournil).

Moeraske : 2^{ème} samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,
(local apicole de la CEBE, rue du Château).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40 pour l'année civile (hors cotisation).**

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

Attention !

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

Réabonnez-vous !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 97 95 10

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse info@cebe.be en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de L'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider !



Dates

Décembre 2013

Di 01	Hof ter Musschen	Visite guidée : La nature en hiver - Guide : J. Randoux
Sa 07	Hof ter Musschen	Gestion
Di 08	Moeraske	Visite guidée : La nature en hiver - Guide : J. Randoux
Ve 13	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 14	Moeraske	Gestion

Janvier 2014

Sa 04	Hof ter Musschen	Gestion
Di 05	Hof ter Musschen	Visite guidée : Promenade ornithologique - Guide : M. Moreels
Ve 10	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 11	Moeraske	Gestion
Di 12	Moeraske	Visite guidée : Promenade ornithologique - Guide : M. Moreels
Di 19	Zélande	Excursion ornithologique en car - Guide : M. Moreels (voir annonce en p.5)
Ve 24	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)

Février 2014

Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : Comment la nature passe-t-elle l'hiver? – Guide : J. Randoux
Ve 07	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 08	Moeraske	Gestion
Di 09	Moeraske	Visite guidée : Comment la nature passe-t-elle l'hiver? – Guide : J. Randoux
Ve 21	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)

Mars 2014

Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : Initiation aux bryophytes (mousses) – Guides : A. & O. Sotiaux (contact M. Moreels)
Ve 07	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 08	Moeraske	Gestion
Di 09	Moeraske	Visite guidée : Identification des arbres à partir de leurs bourgeons – Guide : Ch. Rombaux
Ve 21	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)

Avril 2014

Sa 05	Hof ter Musschen	Gestion
Di 06	Hof ter Musschen	Visite guidée : Premières floraisons - Guide : A.-M. Paelinck
Ve 11	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 12	Moeraske	Gestion
Di 13	Moeraske	Visite guidée : Détermination des plantes avec la Flore bleue ou la Flore de Bastin – Guides : Ch. Rombaux, Jean Randoux, A.-M. Paelinck - Inscription souhaitée avant le 9 avril auprès d'A.-M. Paelinck (avant 21h.)
Sa 19	Potager Houtweg	Potager biologique du Houtweg – Guide : M. Moreels
Ve 25	Evere	Réunion de l'association (20h –école n°2- 60 rue Mattheussens à Evere)
Sa 26	Moulin d'Evere	Jardin des herbes aromatiques – Guide : M. Moreels

Guides – contacts

- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- A.-M. Paelinck : 02 / 215 00 23 (avant 21h.)
- J. Randoux : 02 / 705 43 02
- Ch. Rombaux : 02 / 242 50 43

Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés.

Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites.
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées « e-mail », merci de nous les faire parvenir à l'adresse cosyandre@yahoo.fr. D'avance merci !